

MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE

Association Loi de 1901 pour la sauvegarde de l'architecture paysanne
et la défense du cadre de vie rural

9 quai du Pont Neuf, 37 000 Tours
Tel : 02 47 94 43 60

Délégation de Maisons Paysannes de France



SOMMAIRE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale.....	page 3
Rapport moral.....	page 4
Rapport financier.....	page 6
Les puits de Civray ; les tuileries artisanales.....	page 7
Coopération avec le pays Loire-Nature.....	page 8
La Fondation du patrimoine.....	page 10
Le label de la Fondation du Patrimoine.....	page 11
Restauration du Couvent des Augustins.....	page 12
Activités de Printemps	page 14
Bulletins d'inscription.....	page 15

ASSEMBLEE GENERALE

Compte-rendu

La Présidente remercie les personnalités présentes et attendues: Serge Babary, Vice-Président du Conseil général ; Patrick Cintrat, président de la chambre d'Agriculture ; Monsieur Boussiquet, Président de la chambre des Métiers, représenté par Jacques Giraud ; Jean Mercier, responsable du département patrimoine à la CAPEB.

Se sont excusés : Marc Pommereau, Président du Conseil Général ; Yves Dauge, Président du PNR ; Joël Pélicot, Président du pays Loire-Nature. Lise Radureau, Directrice adjointe à la culture au Conseil Général, Julie Just, architecte au PNR ; Bernadette de Lignères, Présidente VMF ; Arnaud de Saint Jouans, architecte en chef des Monuments historiques ; Hubert Verger, directeur à Azay du Crédit Agricole.

Lecture du rapport moral par la présidente et présentation du rapport financier par le trésorier., approuvés à l'unanimité (voir plus loin)

Vote pour élire six administrateurs : Patrice Ponsard, Christelle Bulot, Paule Garnaud se représentent. Il y a trois nouvelles candidatures : Camille Chauvet, Jean-Marie Mansion, Jean-François Elluin se présentent et exposent leurs motivations.
Les six candidats sont élus à l'unanimité.

Présentation par Patrice Ponsard de l'exposition « **Patrimoines en Loire-Nature** », réalisée et prêtée par le syndicat mixte du pays Loire-Nature. Très intéressant travail qui présente « **les patrimoines** »(monumental, sacré, rural, environnemental, etc...) du Nord-Ouest du département. Présentation du mémoire réalisé par Anne Rioux, étudiante en troisième cycle de géographie, sur l'inventaire des ressources patrimoniales du pays Loire-Nature. Maisons Paysannes de Touraine est engagée dans un partenariat avec le pays Loire-Nature pour l'édition d'un dépliant sur les hangars de bruyère.

Présentation par Brigitte Thouveny de « la Fondation du Patrimoine », et des critères retenus pour l'octroi d'un pour cent qui ouvre droit à une défiscalisation des travaux (voir article page 9). Public très intéressé, nombreuses questions.

L'assemblée générale se termine par le pot de l'amitié.

Le conseil d'administration 2004 se compose comme suit :

Bureau Présidente : Michèle Balivet-Benoit

Vice Président : Patrice Ponsard

Secrétaire : Alain Massot Secrétaire adjoint : Guy Benoit

Trésorier : Christophe Chartin Trésorier adjoint : Jean François Elluin

Administrateurs Christelle Bulot, François Côme, Camille Chauvet, Jean-Pierre Devers, Paule Garnaud, Jean-Marie Mansion.

Rapport moral

Si j'ai accepté d'assumer la responsabilité de l'association Maisons Paysannes de Touraine, c'est parce que je savais que je pouvais compter sur une équipe dynamique, motivée, composée de vrais bénévoles.

Le bilan qui suit est en grande partie leur œuvre et je les remercie chaleureusement de m'avoir aidée au cours de cette première année de présidence à réaliser nos ambitions. Je les remercie d'autant plus que le travail n'a pas manqué.

Le nombre des adhérents est passé de 259 à 331 fin décembre 2003, et à 358, avec ceux inscrits dans un second département. Plus d'adhérents entraîne aussi plus de travail. C'est pourquoi nous souhaitons augmenter le nombre des administrateurs.

Pour vous présenter le bilan de cette année, j'ai choisi de vous parler d'abord de nos liens, de nos rapports et relations. M.P.T. est insérée dans un réseau de partenaires qu'il est intéressant de connaître. Je vous parlerai ensuite de nos actions, les classiques et les innovantes. Et enfin nous essaierons de nous élever au dessus du quotidien pour mettre en lumière deux ou trois idées fondamentales qui ont animées, animent et animeront nos actions.

Cette année nos liens ont été nombreux avec d'autres associations, partenaires et amis :

Les Amis des moulins, avec lesquels nous organisons nos sorties, à tour de rôle, la Sepant et l'Aspie (Associations de Sauvegarde de l'Environnement) auxquelles nous avons adhéré, la Fondation du Patrimoine (rappelons que Maisons paysannes de France a signé une convention avec la Fondation au plan national), l'Association Petri dans le Chinonais et les Amis du vieux Langeais.

Nous avons également travaillé avec le Comité Culturel et Scientifique dans lequel nous siégeons pour l'étude des demandes de subvention, avec le Parc Naturel Régional, Loire-Anjou-Touraine dont nous faisons partie du comité de pilotage, avec le pays Loire-Nature avec lequel nous avons des projets de formation et des projets éditoriaux, avec la Chambre d'Agriculture et le groupe de développement Agricole de Ligueil. Nous avons aussi des liens avec le département patrimoine de la CAPEB, avec le Conseil Général et le Crédit Agricole qui nous ont aidé par une subvention, avec la commune de Thilouze pour la reconstruction d'une loge de vigne.

Comme à l'habitude, nous avons organisé deux sorties :

- dans le pays de Racan sous la conduite de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques
- sur la rive droite de la Creuse avec la participation du délégué M.P.F. de la Sarthe.

Les stages 2003 ont été appréciés par nos adhérents :

- deux stages de limousinerie avec la commune de Thilouze et l'Association Petri
- un stage d'enduit avec le groupement de développement agricole et rural de Ligueil-Descartes
- le stage annuel de badigeon qui a de plus en plus de participants.

La journée du Patrimoine de Pays avec le concours très actif de la Fondation du Patrimoine, de la CAPEB et des Amis du Vieux Langeais à la Rouchouze a reçu de nombreux visiteurs.

Nous avons réédité le « 4 pages-conseils » qui s'épuise vite. Une refonte de ce document est en cours, ainsi que la refonte de la brochure « murs et enduits ».

Un prospectus pour une large diffusion est en cours de fabrication ; la maquette est presque terminée.

Nous avons introduit des actions nouvelles : une séance de sensibilisation et formation à la nécessité de sauvegarder le patrimoine rural pour un public non averti, composée d'une cinquantaine de diapositives commentées ; elle a déjà été présentée à des élus communaux et à des agriculteurs au cours d'une journée de formation organisée par la Chambre d'Agriculture.

Nous avons aussi une action d'inventaire en accord avec le Conseil Général, pour la restauration de quelques loges de vigne, visibles de la route.

Nous avons organisé à la mairie de Thilouze et dans une agence du Crédit Agricole une exposition de panneaux pour faire connaître notre association.

Cette année a été marquée par le rapprochement de M.P.T. avec le monde agricole. Les agriculteurs possèdent de beaux bâtiments devenus souvent techniquement inutiles, compte tenu des outils modernes. Il faut cependant convaincre les propriétaires qu'ils ont une valeur patrimoniale à transmettre et les aider à le faire. Je remercie P. Cintrat, président de la Chambre d'Agriculture qui montre sa compréhension et son ouverture dans ce domaine. En 2004 nous allons continuer et préciser les actions.

Une autre préoccupation est l'absence de formation aux techniques de la restauration et de la chaux dans la formation des apprentis du bâtiment.

Je lance un vibrant appel à l'aide aux responsables de la formation initiale des apprentis du bâtiment et en particulier à la chambre des métiers, car la demande est forte. Les artisans formés sont compétents, mais hélas pas assez nombreux. Il y a certainement un effort à faire au niveau de la formation initiale.

Enfin pour terminer, je parlerai d'un projet qui me tient à cœur, c'est la création d'une structure regroupant les délégations M.P.F. de la région Centre afin d'être représentés dans les instances régionales. Depuis un an, nous établissons des contacts pour établir ce réseau de synergie Maisons Paysannes dans la Région-Centre.

Mesdames, messieurs, je vous remercie.

Comptes Maisons Paysannes de Touraine 2003

Recettes :

Cotisations et dons (solde 2002)	1063,16
Cotisations	2723,00
Ventes livres et brochures	516,23
Dons	454,00
Subventions et rentrées diverses	1531,00
Stages (enduit ; limousinerie ; badigeon)	832,00
Sorties	1683,00
Produits financiers	<u>107,84</u>
Total	8910,23

Dépenses :

Bulletins	1075,54
Poste	874,88
Locaux ; EDF	284,28
Associations partenaires	241,00
Fournitures et frais divers	506,00
Revue, livres, NR	23,20
Frais stages et sorties	403,48
Pots	334,16
Transports sorties	960,00
Téléphone	335,00
Triptyque enfant	1524,00
Quatre pages conseil	620,72
Dépliants généralistes	<u>974,00</u>
Total	8156,26

Excédent 753,97

Au 31/01/04

Compte sur livret	5343,55
Compte courant	1519,23
Charges à venir	1079,49
soit disponible en trésorerie	5783,29

CIVRAY-DE-TOURAINES

RESTAURE SES PUIITS

Nous avons été appelés en consultation par la commune de Civray-de-Touraine sur le territoire de laquelle se trouvent de nombreux puits, entièrement en pierres, voûte arrondie et très grande roue. Certains sont très dégradés, d'autres peu, mais tous nécessitent et méritent une intervention. La commune semble décidée à faire le nécessaire, ce dont nous la félicitons.



Puits, rue de Beauregard,
village de Vaux à Civray de Touraine

QUE DEVIENNENT NOS TUILERIES ARTISANALES ?

Nous avons reçu d'un adhérent le message suivant, que nous reproduisons fidèlement (excepté le nom de la tuilerie incriminée.)

« Dans le bulletin de liaison n° 14 de l'association, il est question de l'ouverture d'une tuilerie artisanale à Tilly dans l'Indre(à la jonction de 4 départements : Indre, Vienne, Haute-Vienne et Creuse) . Je suis intéressé par des tuiles cuites sans adjonction dans un four à bois et je vous serais reconnaissant de m'adresser les coordonnées de l'artisan si son projet s'est depuis confirmé.

Les tuiles fabriquées par Monsieur... .., à... .., dans l'Indre ne m'ont pas donné satisfaction : teinte ocre/rouge très prononcée, trop unie ; surface granuleuse qui en ternit la vibration ; profil trop incurvé ; sonorité moyenne.

Les tuileries briqueteries artisanales(cuisson au bois)ont été durement pénalisées par les normes européennes et la globalisation du marché, mais aussi par la tendance quelque peu désinvolte à réutiliser la tuile ancienne pour les travaux de restauration et d'extension(les tuiles ainsi réutilisées sont en fin de vie, mauvaise accroche au liteau et sonorité rarement acceptable). Cette pratique très courante qui vise à l'économie de moyens et se plie au concept esthétique du « rustique », porte atteinte sérieusement au développement durable des métiers de l'artisanat locaux comme à la perpétuation des matériaux vivants qui seuls sont à même de structurer et d 'habiller nos bâtis dans le respect du patrimoine et de l'environnement »

Le problème des tuileries artisanales n'est pas limité au département de l'Indre. Tout le territoire national souffre d'une pénurie dans ce domaine. Les plus gros clients sont sans aucun doute les Monuments Historiques. MPT connaît bien la difficulté pour se procurer des tuiles artisanales neuves . Pour notre part nous ne sommes pas d'accord pour incriminer les normes européennes, ni la globalisation du marché. En ce qui concerne le réemploi, il faudrait peut-être regarder du côté de l'usage que les particuliers font des tuiles anciennes, venant de toitures de greniers très ventilés, et réemployées sur des toits de combles aménagés, ce qui change considérablement l'environnement des tuiles.(chaleur, humidité, etc...)

COOPERATION ENTRE MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE ET LE PAYS LOIRE-NATURE

Au cours de l'année 2003, notre association a initié une prometteuse coopération avec le Pays Loire-Nature, ainsi qu'avec la Chambre d'Agriculture.

Cette coopération a abouti entre autres à la création de l'exposition sur « **les Patrimoines du Pays Loire-Nature** », projet porté par le Pays. Cette exposition itinérante sera montrée au cours des mois qui viennent dans les quarante-deux communes du pays. Elle se présente sous la forme de tableaux rigides fixés sur grille, illustrant 18 thèmes relatifs à nos patrimoines à partir de photographies, notamment : les paysages ligériens, les forêts et étangs de Gâtine, les terres cultivées, l'art sacré, l'habitat rural, le patrimoine ethnographique, les beaux-arts, les châteaux et demeures historiques, etc...

La réalisation de cette exposition a mobilisé pendant plusieurs mois un groupe de travail, composé d'élus du P.L.N. et de représentants de diverses associations : Maisons Paysannes de Touraine, A3PR de Beaumont, Amoureux du vieux Langeais, Brin de Jardin de Louestault, Histoire et Culture de Château-la-Vallière, Musée du Savignéen, Autour de la Collégiale de Bueil, Histoire et Patrimoine de Saint Christophe, Centre d'Histoire du pays Luynois, etc... Bien évidemment, la coopération avec les propriétaires de patrimoine et les communes a été nécessaire et s'est avérée fructueuse.

Les photos ont été prises par Patrick Bordeaux, directeur du centre d'histoire et du patrimoine du pays Luynois. Au final, une relecture collective des textes par le groupe de travail a permis d'enrichir l'exposition des connaissances de chacun sur le patrimoine local. La conception graphique a ensuite été réalisée par l'agence de communication OTC de Saint-Cyr et l'impression a pu être effectuée au mois de décembre par l'entreprise Grand Format de Tours. Delphine Rousière, animatrice du programme Leader+ sur le PLN, a coordonné l'ensemble du projet.

Pour assurer le succès de l'opération, toutes les associations locales sont maintenant invitées à mettre en place des actions d'animation et de valorisation à l'occasion de la présence de l'exposition dans leurs communes.

Nous avons présenté l'exposition à l'occasion de notre assemblée générale du 2 février 2004. Sur le plan financier, cette action est subventionnée par le programme européen Leader+ et le Conseil général.

La deuxième opération, portée cette fois par la commune de Pernay, toujours avec l'aide du programme européen Leader+, du PNL et du Conseil général, consistera en la restauration d'une loge de vigne appartenant à cette commune, avec la participation de jeunes volontaires du village, les 12 et 13 juin 2004.

L'action dévolue à MPT, en la personne de notre fidèle adhérent, Jean-Marie Mansion, qui assurera la partie technico-pédagogique de l'affaire, consistera en deux journées de formation au travail à la chaux naturelle et au rejointoiement des façades.

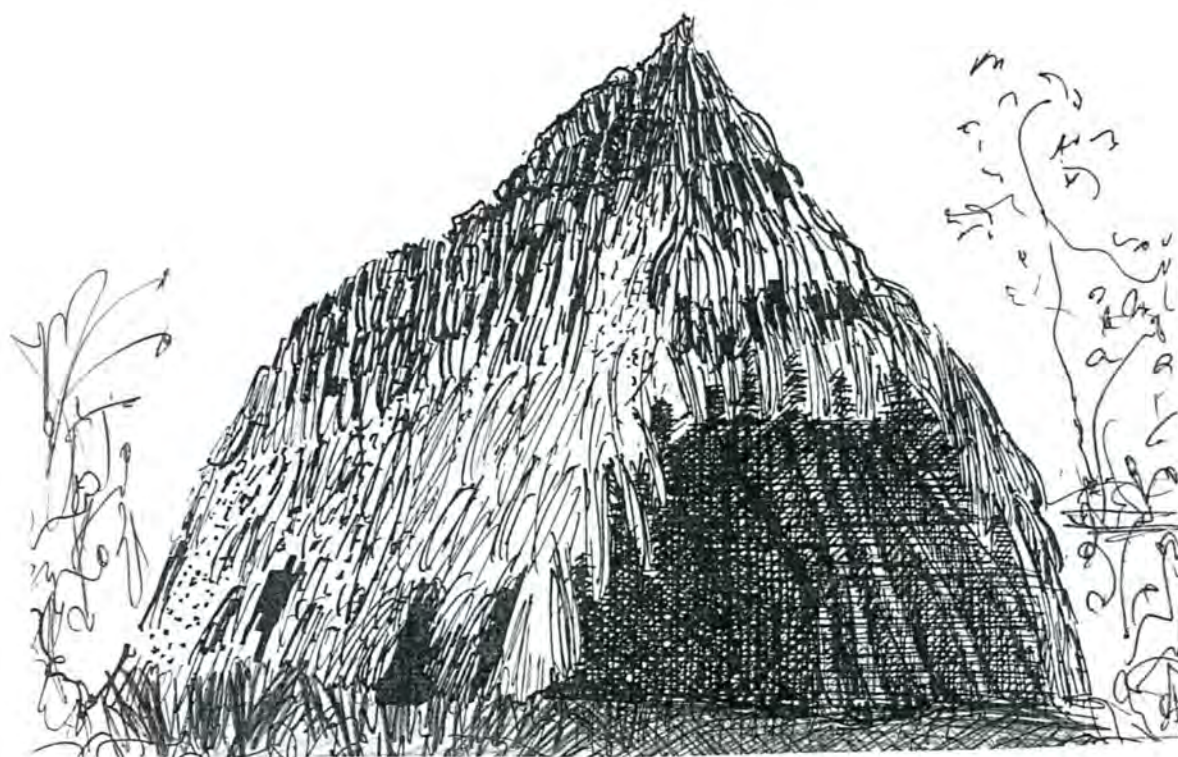
En amont de ces deux journées, J-M. Mansion prodiguera des conseils à l'agent technique communal qui fera fonction de moniteur pour les jeunes de Pernay, notamment en ce qui concerne le piquage de la carapace de béton qui recouvre actuellement ce petit édifice. Au cours des deux journées proprement dites (ouvertes à nos adhérents et à toute personne intéressée après inscription, dans la limite des places disponibles), la confection de mortiers à la chaux naturelle avec sables appropriés sera enseignée, ainsi que la pose de mortiers sur les façades à traiter.

Il ne sera pas demandé de frais de participation, compte tenu de la prise en charge financière de l'action.

L'environnement paysager de cette loge de vigne sera également pris en considération, des propositions seront faites sur site. La destination future de ce bâtiment reste encore à définir. Plusieurs possibilités sont étudiées par le conseil municipal.

La troisième opération, financée par le programme Leader+ et la Chambre d'agriculture avait pour thème « Comment restaurer et paysager sa maison », et était destinée à tout propriétaire de bâti rural. L'action s'est déroulée le vendredi 23 janvier en présence d'une trentaine de participants, le matin à la salle des fêtes de Villebourg (proche de Neuville-le-Roi) avec exposé d'un intervenant de la Chambre d'agriculture sur les paysages, et un diaporama commenté par notre présidente sur les principales erreurs à éviter en restauration de bâti ancien. L'après-midi, François Côme a plongé les participants dans la réalité, en présentant une maison paysanne « dans son jus » et plusieurs projets de restauration sous forme de maquettes réalisées par des étudiants en architecture

Enfin, un projet éditorial est en cours de réalisation : il s'agit d'un dépliant sur les hangars de bruyère et les moyens que le pays Loire-Nature met en œuvre pour sauver ceux qui subsistent encore.





LA FONDATION DU PATRIMOINE

Vous venez de trouver la résidence de vos rêves : une charmante vieille ferme... à rénover ! Pour la rendre habitable, n'hésitez pas à vous faire aider. Ainsi, pour tout ce qui concerne l'extérieur du bâtiment et notamment la réfection d'une toiture, de la façade, des fenêtres, il suffit de vous adresser à la Fondation du Patrimoine (1). Cette institution, créée en 1996, aide les propriétaires à promouvoir la sauvegarde du patrimoine non protégé, c'est-à-dire des constructions – fermes, granges, pigeonniers, lavoirs, four à pain... –, qui ne sont pas classés au titre des monuments historiques ni inscrites à l'inventaire supplémentaire. Un impératif cependant : ce patrimoine doit être visible aux yeux de tous pour bénéficier du label de la Fondation. Concrètement, il doit être visible de la voie publique (route, chemin communal...). Pas question donc de vous enfermer dans vos murs !

La subvention accordée par la Fondation du Patrimoine paraît symbolique dans la mesure où elle s'élève au minimum à 1 % des travaux. Mais l'avantage fiscal qui en découle est loin d'être négligeable : doté de ce label, vous pourrez déduire entre 50 % et 100 % du montant de vos travaux, de votre revenu imposable. Le pourcentage de déduction est fonction des subventions obtenues. Lorsque ces dernières sont comprises entre 1 et 20 % du montant des travaux à réaliser, la déduction est limitée à 50 % ; lorsque les aides atteignent au moins 20 %, vous pourrez imputer 100 % du montant des travaux sur votre revenu imposable.

Or, faire subventionner des travaux à hauteur de 20 % n'est pas une entreprise impossible dans la mesure où vous pouvez ajouter, à la part de la Fondation, d'autres subventions publiques : Anah, Drac, Conseil Régional, Conseil Général, fonds européens...

Une fois le label accordé par la Fondation, vous avez cinq ans pour faire réaliser vos travaux. Chaque année, vous pouvez déduire le montant des factures acquittées. N'oubliez pas d'ajouter une copie de la décision d'octroi du label à votre déclaration de revenus et de conserver vos factures, pour pouvoir les produire en cas de contrôle.

La délégation d'Indre-et-Loire de la Fondation du Patrimoine a accordé 24 labels en 2003.

(1) Fondation du Patrimoine, 81, rue Colbert, BP 21552, 37015 TOURS cedex 1. Tél. : 02-47-05-28-67.
@ : delegation-centre@wanadoo.fr

Le label de la Fondation du Patrimoine

L'intervention de la Fondation du Patrimoine peut désormais permettre à un propriétaire privé détenteur d'un bien immobilier *particulièrement représentatif en matière de patrimoine et non protégé* au titre des monuments historiques (ni classé, ni inscrit) de bénéficier de déductions fiscales et de subventions à l'occasion de travaux de sauvegarde ou de restauration.

Seuls sont concernés les bâtiments appartenant à des particuliers imposables à l'impôt sur le revenu (sont donc exclus les bâtiments propriétés des collectivités locales ou d'associations).

Les travaux – contrepartie des avantages fiscaux – doivent être visibles de la voie publique ; il s'agit donc essentiellement de travaux concernant les toitures, les façades et les pignons... qui doivent être restaurés dans les « règles de l'art ». Les aménagements intérieurs sont exclus.

Les bâtiments concernés sont :

- les immeubles *non habitables* situés tant en zone rurale qu'en zone urbanisée constituant « le petit patrimoine de proximité » : pigeonniers, lavoirs, four à pain, locaux artisanaux...
- les immeubles *habitables* les plus caractéristiques du patrimoine rural : fermes, fermettes, granges... (le caractère rural ne dépend pas de la taille de la commune où le bâtiment est situé),
- les immeubles *habitables ou non habitables*, situés dans les « zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (zppaup) » créées – sur proposition des conseils municipaux – par arrêté préfectoral autour de certains monuments historiques (dans les quartiers, sites et espaces à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou culturel).

La déduction fiscale des revenus imposables est de :

- 100 % de la charge supportée par le propriétaire (après déduction des subventions perçues) si les subventions recueillies sont d'au moins 20 % du montant total des travaux,
- 50 % du montant supporté par le propriétaire si les subventions recueillies se situent entre 1 et 20 % du montant des travaux.

La Fondation du Patrimoine apporte au minimum une subvention de 1 % du montant des travaux en redistribuant ainsi les dons et versements recueillis notamment auprès :

- *des collectivités locales*,
- *des entreprises* (dons déductibles du bénéfice imposable dans la limite de 3,50 % du chiffre d'affaires).

Les propriétaires intéressés doivent contacter le délégué départemental de la Fondation pour instruire une demande d'attribution de label qui sera examinée avec les services départementaux d'architecture et de patrimoine.

N.B. : Une plaque de la Fondation du Patrimoine devra être apposée sur le bâtiment labélisé, dès l'achèvement des travaux.

***Maisons Paysannes de Touraine est présente
sur un chantier de restauration historique :
LE COUVENT DES AUGUSTINS
à Chinon***

Construit à partir de 1359 sur des terrains offerts par des habitants, agrandi au 15^{ème}, largement remanié au 17^{ème} siècle, le couvent des Augustins constitue à Chinon un site important, tant par son histoire que par son architecture.

Vendu sous la Révolution, il abrite depuis l'Empire la sous-Préfecture, qui occupe trois côtés du cloître et la cour intérieure, propriété du Conseil général.

Le quatrième côté (exposé à l'Ouest) correspond au mur de l'école communale mitoyenne. C'est celui qui porte les vestiges des arcades originales du 14^{ème} siècle (3 ensembles de 4 arcades).

Ce mur et ces vestiges sont à la fois partiellement masqués, largement défigurés et surtout mis en danger par la présence :

- d'une végétation vieillissante et sans intérêt (haie de lauriers et bosquets de noisetiers) qui altère la symétrie de l'espace et entretient une humidité dommageable,
- d'un enduit ancien non adapté, très inesthétique et dégradé, qui contribue au pourrissement des pierres de tuffeau du mur original,
- d'un rebord et de piliers autrefois recouverts d'ardoises, n'assurant plus leur fonction de protection et eux-mêmes très abîmés,
- d'un appentis protégeant dans l'angle droit, l'escalier menant à la cave, aujourd'hui vermoulu et menaçant de s'écrouler,
- d'un renflement, non drainé, du sol, qui entretient l'humidité générale du mur,
- de câbles disgracieux qui courent le long de la façade sans répondre aux normes actuelles de sécurité.

LES PARTENAIRES

La **ville de Chinon**, cité d'art et d'histoire, propriétaire des lieux et maître d'ouvrage, associe depuis des années les structures d'insertion à la rénovation de son patrimoine. Elle a mobilisé pour cette opération ses services techniques et administratifs.

Le **Conseil général d'Indre et Loire**, chargé des questions d'insertion, mène également une politique d'aide aux communes pour l'entretien et la mise en valeur de leur patrimoine. Il finance l'encadrement des travailleurs en insertion par les entreprises partenaires, et participe aux relevés archéologiques du chantier.

L'**Etat** encourage les politiques que cette opération cherche à croiser : emploi et insertion, préservation du patrimoine, développement des entreprises. M. Michel Dollfus, architecte des bâtiments de France assure la supervision scientifique de l'opération.

Le **Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine** travaille à la préservation et à la valorisation du patrimoine paysager et bâti, en fournissant notamment une assistance technique et architecturale et en menant son programme « patrimoine et insertion ». Il met à

disposition Melle Julie Just, architecte-conseil, pour la préparation et le suivi scientifique du chantier.

La **Fondation du Patrimoine**, association reconnue d'utilité publique, travaille depuis 1996 à la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine, grâce notamment, à l'octroi aux propriétaires privés d'un label ouvrant droit à déduction fiscale.

Des associations apportent leur expertise à la conduite de l'opération :

- **Maisons paysannes de Touraine**, attachée à la sauvegarde du patrimoine bâti et paysager
- « **Les Amis du vieux Chinon** », spécialiste de l'histoire de Chinon.

Les chantiers d'insertion, **Clips Environnement** et **Entraide ouvrière** ont accepté de réaliser gracieusement les travaux, afin d'enrichir leur expérience au contact d'entreprises spécialisées.

L'entreprise **Jaillais**, spécialiste depuis 1860 de la taille de la pierre, met son expertise au contact des travailleurs en insertion en assurant l'encadrement technique du chantier et en permettant, grâce à la mise à disposition de compagnons du devoir, la restauration complète, à titre de témoin, de 2 à 3 des 12 arcades.

L'entreprise **Boussiquet**, spécialisée en charpente et couverture, assure pour les rebords et l'appentis une prestation analogue d'encadrement et de mise à disposition de compagnons.

Au cours de la réunion de coordination, MPT était représentée par Michèle Balivet-Benoit et Jean-Pierre Devers. Il a été convenu que MPT participerait à cette restauration, à tous les niveaux du chantier, sous forme de stages encadrés par nos techniciens : J.-P. Devers et C. Chartin. (voir détail des stages en page 13).

La Journée du Patrimoine de Pays

*Cette année le thème retenu par la FNASSEM est « **La Pierre** »*

*En accord avec le département patrimoine de la CAPEB animé par Jean Mercier- bien connu de nos adhérents car il fait autorité en Indre-et Loire et même au delà en matière de restauration de charpente et de couverture- nous avons choisi de vous accueillir dans un lieu magique : **La carrière de Vignemont**, à Loches.*

Les artisans de la CAPEB montreront leur savoir-faire, la part belle sera faite aux tailleurs de pierre. Un atelier de taille pour les jeunes leur permettra de s'exercer à cet art passionnant. Les moins habiles ne seront pas oubliés et pourront participer à un jeu de piste.

MPT présentera une exposition sur les carrières souterraines.

Si vous ne connaissez pas Vignemont, la journée du Patrimoine de Pays sera une occasion de découvrir cette superbe réalisation, restaurée et aménagée entièrement par les propriétaires, Axel HÖGSTRÖM et Anne-Marie KREUTZER, que « Maisons Paysannes de Touraine » félicite chaleureusement pour leur travail considérable au service d'une vraie et grande passion pour les carrières et l'habitat troglodytique.

Température de la carrière : 12 degrés. Il est prudent de prendre une petite laine... même en Juin.

ACTIVITES DE PRINTEMPS

SORTIE DE PRINTEMPS, le dimanche 16 Mai

En car, à Loches, place de la gare, à 8 heures ; à Tours place du commandant Tulasne (ex Thiers) à 8 heures 45 ; à Saint Etienne de Chigny, le Bourg, place de l'église, à 9 heures 15. A partir de là, le car est obligatoire.

Avec le bureau de l'association « les Amis des Moulins », nous avons convenu d'une alternance pour l'organisation des sorties. Conformément à cet accord, la prochaine sortie de Printemps sera organisée par l'association amie.

Cela ne change absolument rien pour nos adhérents. Il retrouveront le car, les visites commentées, le restaurant, et la convivialité habituelle.

Les Amis des Moulins nous emmèneront dans la vallée de la Bresme, avec visite de plusieurs moulins, et maisons restaurées.

Nous ferons également une visite à quelques hangars de bruyère dans la région d'Ambillou, avec commentaires par le dernier constructeur, visite demandée par de nombreux adhérents.

Nous déjeunerons à l'Auberge de Saint Etienne de Chigny, et terminerons la journée par le pot de l'amitié dans un moulin.

Personne seule.....adhérent : 15 € non adhérent : 20€

Couple.....adhérent : 28 € non adhérent : 37€

Inscrivez-vous le plus vite possible. Il n'y aura qu'un seul car de 53 places pour les deux associations.

STAGES DE FORMATION

1 Uun chantier du 3 MAI au 19 MAI 2004, nettoyage de pierres et enduit : La Sous-Préfecture de Chinon restaure les arcades d'un cloître du XIVème siècle.(voir article page 12) Plusieurs partenaires participent à cette restauration :

- des professionnels (Architectes des Bâtiments de France, Architecte du Parc naturel Régional, Entreprises de couverture et de maçonnerie)
- des Associations

Maisons paysannes de Touraine interviendra à plusieurs étapes de ce chantier, dans le cadre d'un stage de formation sous la direction de Christophe Chartin et Jean- Pierre Devers.

Les 3 et 4 Mai : nettoyage des piliers d'une arcade. Enlèvement soigneux de l'enduit existant, précautions à prendre pour décaisser. Analyse raisonnée des décisions.

A partir du 10 Mai, par modules de 2 jours : 10 et 11 ; 12 et 13 ; 14 et 17 ; 18 et 19. Remise en état, enduits.

Le chantier sera ouvert au public et aux scolaires, relayé par les médias, ouvert pour les journées du Patrimoine, et fera l'objet d'une brochure de présentation.

Les stagiaires peuvent s'inscrire pour un (ou plusieurs) module(s) de **DEUX jours**.

Le prix d'un module de deux jours est de **15 euros** ; repas fournit par la Sous-Préfecture.

Nombre très limité de personnes (manque de place pour travailler).

2/ le 6 Juin : stage de carrelage dans le Ridellois ; (Inscrivez bien votre N° de tél sur le bulletin d'inscription, vous serez prévenus en temps utile du lieu exact) ; direction Christophe Chartin. Apporter son pique-nique. **Prix : 20 euros**

3/ Les 12 et 13 Mai, Enduit : en partenariat avec la commune de Pernay, enduit sur une loge de Vigne, sous la direction de Jean- Marie Mansion. Apporter son pique-nique. **Prix : 15 euros**

Une nouvelle rubrique : vente de matériaux entre adhérents Vous avez acheté trop de carreaux, trop de planches, trop deVous pouvez proposer de revendre le surplus à nos lecteurs.

un adhérent propose : Un lot de pavés de rue idéal pour une cour (de 10 à 15 m2) Tél 02 47 94 43 60

Vérifiez bien l'ordre de vos chèques et l'adresse de vos inscriptions

Pour le règlement des stages, chèque à l'ordre de Maisons Paysannes de Touraine.

Pour le règlement de la sortie, chèque à l'ordre des Amis des Moulins de Touraine

Pour le règlement du restaurant (jour de la sortie), chèque à l'ordre de « Auberge de la Bresme »

Adressez tous les chèques et inscriptions à : Christophe Chartin, La Peyrière, 37190, Villaines-les-Rochers

Je participerai au STAGE à CHINON, les 3 et 4 Mai, les 10 et 11 Mai, les 12 et 13 Mai, les 14 et 17 Mai, les 18 et 19 Mai (entourez la ou les périodes choisies)

NOM..... Prénom.....

Adresse..... Tél.....

Nb de périodes de 2 jours..... Nb d'inscrits chèque de Euros

Je participerai au STAGE DE CARRELAGE dans le Ridellois, le 3 Juin (nous vous préciserons le lieu par téléphone)

NOM..... Prénom.....

Adresse..... Tél.....

Nb d'inscrits..... chèque de Euros

Je participerai au STAGE D'ENDUIT à PERNAY, les 12 et 13 Juin

NOM..... Prénom.....

Adresse..... Tél.....

Nb d'inscrits..... chèque de Euros

Je participerai à la SORTIE du 16 MAI

NOM..... Prénom.....

Adresse..... Tél.....

Nb d'inscrits..... chèque de Euros

Nb de repas... 15€ x..... chèque de Euros

Je rejoindrai le car à : Loches Tours St Etienne de Chigny entourez la réponse